

Les Hommes du jour, 1908 - n°24

Jean Grave

En 1908, Victor Méric est à l'initiative de la collection « Les Hommes du jour annales politiques, sociales, littéraires et artistiques », une revue mi-politique, mi-satirique, à la verve libertaire.

Chaque numéro présente la biographie d'une personnalité rédigée par Victor Méric, sous la signature « Flax », tandis qu'une caricature, le plus souvent signée par le talentueux Aristide Delannoy, donne les traits du personnage. *Les Hommes du jour* paraissent sous cette forme jusqu'après 1918.

Plusieurs numéros sont consacrés à des anarchistes, des syndicalistes révolutionnaires et des artistes parmi lesquels : Sébastien Faure, Francisco Ferrer, Jean Grave, Victor Griffuelhes, Pierre Kropotkine, Maximilien Luce, Charles Malato, Octave Mirbeau, Paul Robin et Georges Yvetot.

C'est le numéro 24, consacré à Jean Grave en 1908, que nous reproduisons dans cette brochure.

PARTAGE NOIR - 2020



Dessin de A. Delannoy

JEAN GRAVE

(1854-1939)

<https://www.partage.noir.fr>
contact@partage-noir.fr
2019/10-01-2020



A
Steinlen

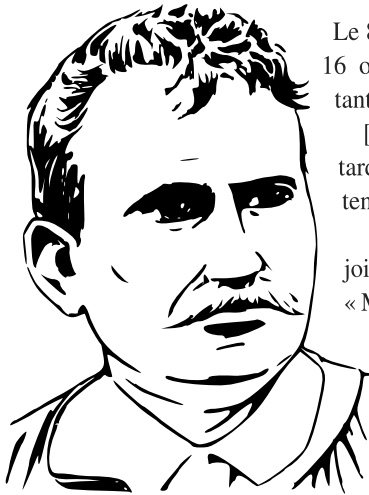
Jean Grange
Dec. 07

L'anarchisme s'est transformé en effet. Aujourd'hui tout est à la logique, à la géométrie, à l'éducation, à l'abus du raisonnement. Les communistes-libertaires, les révolutionnaires, les partisans de l'organisation, les adversaires de certains procédés aussi dangereux qu'in-

utiles, tels que Jean Grave, nous apparaissent comme vieux, très vieux, comme les représentants d'une époque abolie et les jeunes d'aujourd'hui les traitent volontiers de « primitif » ou de « vieille barbe. »

Flax

Afin de compléter l'article de Flax, daté de 1908, nous avons puisé le court extrait ci-dessous dans le site l'Ephéméride Anarchiste <https://www.ephemanar.net/>



Le 8 décembre 1939, mort de Jean Grave, (né le 16 octobre 1854 en Auvergne). Figure importante de l'anarchisme français.

[...] Surnommé le « Pape de la rue Mouffetard » (siège de son bureau), il s'opposera à la tendance individualiste de l'anarchisme.

En 1914, il se réfugie en Angleterre où il rejoint Kropotkine, en signant en février 1916 le « Manifeste des 16 » (favorable à l'interventionnisme). Cela lui vaudra l'animosité des anarchistes opposés à la guerre. A son retour en France, il continuera à militer. Il est l'auteur du : *Mouvement libertaire sous la III^e république*.

Contrairement au « Manifeste des 16 », voilà ce qu'il affirmait dans son livre *La Société mourante et l'Anarchie* en 1893 : « Si vous voulez rester hommes, ne soyez pas soldats; si vous ne savez pas digérer les humiliations, n'endossez pas l'uniforme. Mais pourtant, si vous avez commis l'imprudence de le revêtir, et qu'un jour vous vous trouvez dans cette situation de ne pouvoir vous contenir sous l'indignation, n'insultez ni ne frappez vos supérieurs ! Crevez-leur la peau : vous n'en paierez pas davantage. »

Les Hommes du jour, 1908 - n°24

Jean Grave

Il n'y a pas grand'chose à dire sur cet homme. Comme les peuples heureux, Jean Grave n'a pas d'histoire — pas même de sales histoires qui puissent permettre à la malignité de s'exercer. De telle sorte que l'embarras n'est pas mince à le biographier. Il en est ainsi, d'ailleurs, chaque fois qu'on se trouve en présence d'un brave homme. Les canailles offrent plus de relief et, il faut bien le dire, d'intérêt. Une belle fripouille que l'on saisit avec des pincettes, que l'on tourne et que l'on retourne de tous les côtés, constitue un morceau de choix. Mais un pauvre diable d'honnête homme qui s'est contenté de vivre paisiblement, de travailler et de ne faire de mal à qui que ce soit, comment voulez-vous réussir à intéresser les lecteurs à la banalité de son existence ?

*

De plus Jean Grave est très fermé. C'est l'homme le moins loquace de la création. Il ne dit rien. Il ne veut rien dire sur lui. Il se cantonne dans un mutisme sauvage. Peut-être, sans doute,

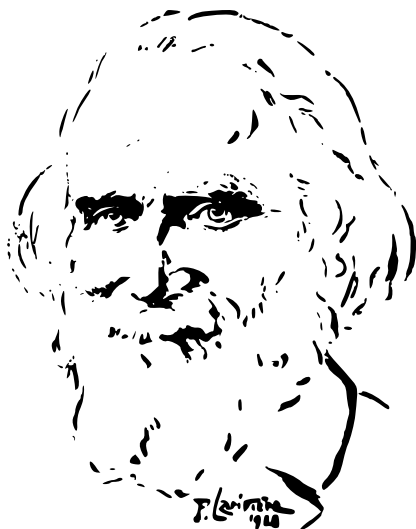
veut-il cacher aux profanes le mystère de sa vie intérieure, le secret de sa pensée ! Peut-être n'a-t-il rien à cacher au contraire ! Quoiqu'il en soit, il faut le prendre tel qu'il est ; malhabile à la parole, brusque et entêté — d'aucuns disent un peu étroit — mais simple, sans grands besoins, sans vanité et travailleur infatigable.

Tel est l'aspect de celui qu'on nommait encore, il y quelques années, le Pape de la rue Mouffetard.

*

Il est né dans le Puy-de-Dôme, à Saint-Germain-Lembron en 1854. Son père était cordonnier et lui apprit son métier. Ses premières années furent terribles. Elles s'écoulèrent dans une gêne qui, très souvent, devenait de la misère. C'est au contact de cette misère que l'enfant et plus tard le jeune homme prirent l'habitude de réfléchir sur la condition des malheureux et l'injustice sociale. En même temps qu'il songeait, Jean Grave travaillait, s'instruisait, seul, sans le secours de maîtres. Ils ne sont pas rares, les travailleurs qui se sont faits

peu à peu, qui ont su apprendre et sont devenus des penseurs et des érudits. Benoît Malon, déjà, nous avait donné l'exemple de ce que peuvent la volonté et l'amour de l'étude. A vingt-cinq ans, Jean Grave savait tenir une plume ; il avait bûché les sciences sociales et commençait à exposer ses conceptions.



Élisée Reclus par Pierre Larivière

Il était entré, dès ses débuts, dans un groupe guesdiste de Paris où il coudoya, entre autres, Eugène Fournière, futur professeur à l'école polytechnique. Mais il était anarchiste d'instinct. Il avait, en 1879, fondé à Genève, avec Reclus, le journal le *Révolté*, transporté ensuite à Paris. Lorsque la scission entre socia-

listes et anarchistes se produisit, ce fut Jean Grave qui fut chargé par son groupe de rédiger le rapport sur cette question. La séparation devenu un fait et la bataille commençant entre frères ennemis, Grave se rangea parmi les anarchistes.

*

Il s'occupa plusieurs années du *Révolté* qui demeure l'un des journaux les plus intéressants, au point de vue de l'histoire du mouvement anarchiste. En 1894, le *Révolté*, devenu par la suite la *Révolte*, dut interrompre sa publication. C'était le moment de la bataille, les bombes, les arrestations, les lois scélérates. Jean Grave venait d'être arrêté, l'un des premiers. Il avait publié un volume qui fit grand bruit dans le Landerneau politique : *La Société mourante et Anarchie*. Ce volume, où les théories anarchistes étaient exposées avec une netteté et une clarté étonnantes et qu'on savait l'œuvre d'un simple ouvrier cordonnier, fit sensation. Il était préfacé avec enthousiasme par Octave Mirbeau, l'un des plus puissants parmi les jeunes écrivains d'alors. Du reste, l'anarchie était à la mode parmi les littérateurs Bernard Lazare, Paul Adam et bien d'autres, s'étaient signalés par leur sympathie pour les anarchistes. On sait que Paul Adam écrivit un *Éloge de Ravachol* et collabora à la feuille de Zo d'Axa, l'*En-Dehors*.

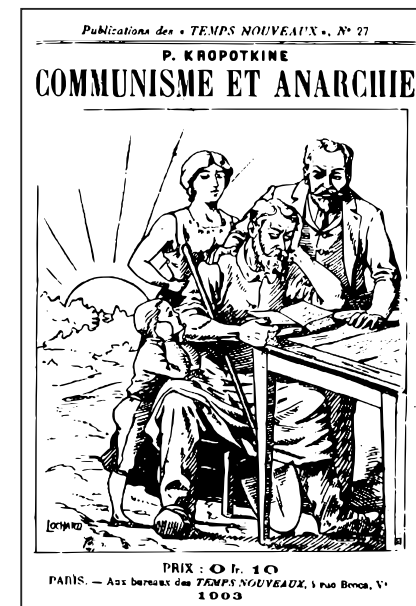
Depuis sa sortie de Clairvaux, Jean Grave dirige les *Temps Nouveaux* qui est un peu comme la *Revue des Deux-Mondes*, du milieu anarchiste. Il a édité un nombre élevé de brochures de propagande qui, lancées dans la circulation, n'ont pas peu contribué à former des adhérents à l'idée anarchiste. Ajoutons que, malgré sa tenue un peu sévère, le journal de Grave compte parmi les plus intéressants. Il a su obtenir la collaboration d'écrivains tels que Chaughi, Charles-Albert, André Girard, Pierrot, sans parler de Kropotkine, le vieux militant révolutionnaire.

Pour terminer, il nous faut parler du rôle de Jean Grave, durant l'Affaire Dreyfus. On sait que cette affaire provoqua des scissions et même de rudes batailles parmi les anarchistes. Au début Grave se tint à l'écart. Il n'avait pas confiance. Il entra dans la bagarre le jour où il comprit tout le mal qu'on pouvait faire au militarisme et à la raison d'État. Mais il y entra tout de même, sans enthousiasme, et s'il consentit à manifester à Longchamps pour le gouvernement républicain, ce fut à regret et sans trop s'engager...

*

Nous avons dit sur Grave à peu près ce qu'il y a à dire. Son histoire est celle de ses livres, de ses brochures, de ses

journaux, elle se lie intimement aux événements et c'est pourquoi nous avons insisté sur le procès des Trente.



Pour achever de le peindre, il nous faut indiquer le brave homme qui se dissimule un peu trop sous des dehors de sauvage et de frustré. Cela tient à ce que Grave aime avant tout la tranquillité. On le rencontre toujours chez lui au milieu des fleurs qu'il adore et parmi ses bouquins. D'autre part, il ne voit pas sans surprise s'élever les nouvelles chapelles anarchistes qui ressemblent de fort loin aux écoles d'autrefois et au milieu desquelles il fait un peu figure d'antédiluvien.

sur Sébastien Faure, fabriqué sur des rapports policiers. Le poète Stéphane Mallarmé déposa en faveur de Fénéon. Charles Henry, maître de conférences à la Sorbonne, Frantz Jourdain, furent également des témoins à décharge.

Après le réquisitoire de Bulot, dans lequel ce magistrat montra son peu de souci de la vérité judiciaire et qu'il termina par cette phrase ahurissante : Vous êtes tous des misérables ! ; après la superbe plaidoirie de M^e de Saint-Auban en faveur de Jean Grave, Sébastien Faure se leva et, au milieu de l'émotion générale, prononça un discours merveilleux de logique et de clarté, d'une éloquence élevée et soutenue. L'accusation s'effondra lamentablement.

Dès lors, l'affaire était jugée. Seuls, Ortiz et ses complices, dont les vols semblaient être prouvés, pouvaient être condamnés et seuls ils le furent. Ortiz fut condamné à quinze ans de bagne, Chericotti à huit ans. Enfin, Bertani se vit administrer six ans de prison pour port d'arme prohibée (on avait trouvé sur lui un pistolet qu'il apportait chez un armurier). Tous les autres accusés furent acquittés.

*

Le procès terminé, Jean Grave alla purger sa condamnation à deux ans de prison recueillie pour son livre : *La Société mourante et l'Anarchie*. Pendant ce temps, l'apaisement se fit. Les anar-

chistes continuèrent leur propagande. A sa sortie, Grave reprit la *Révolte* qu'il baptisa les *Temps Nouveaux*.

Depuis, il a publié nombre de volumes de sociologie qui peuvent compter parmi les meilleurs bouquins de vulgarisation et où l'on sent l'influence de Kropotkine. Ces livres s'appellent *l'Individu et la Société* ; la *Société future* ; *l'Anarchie, son but et ses moyens* ; la *Société au lendemain de la Révolution*, etc. Grave a publié également des romans : *Malfaiteurs*, les *Aventures de Nono*, la *Grande Famille*, etc. En quoi il a eu tort. Il peut être un excellent vulgarisateur. Il fait un mauvais littérateur.



Le Parquet s'émut. Le jeune sociologue fut poursuivi et condamné à deux ans de prison. Son livre fut détruit.

Quelques mois après, Jean Grave était traduit devant la Cour d'assises, en compagnie de vingt-neuf autres accusés. Il nous faut dire quelques mots de ce procès qui est demeuré fameux et qui a été appelé le procès des Trente.

*

Après les bombes de Ravachol, de Vaillant, d'Emile Henry, la bourgeoisie affolée se livra à une répression sauvage. Les anarchistes furent traqués comme des bêtes fauves. On ne voulut pas distinguer entre les théoriciens et les propagandistes par le fait. Il faut lire les journaux de l'époque pour se rendre compte de la rage et de la terreur qui sévissaient dans les milieux bourgeois.

La chasse fut ouverte. Le dimanche 28 février tous les commissaires de police de Paris et de banlieue furent convoqués. Ils reçurent des instructions et pleins pouvoirs pour agir. Dès le lendemain, les policiers commençaient leur travail. Avant le jour, ils s'introduisaient dans les maisons, enfonçaient les portes, mettaient au pillage les bahuts, les armoires, tous les meubles ; brutalisaient les femmes, les enfants ; injuriaient les hommes, emportaient tout ce qui leur tombait sous la main. Cette chasse dura près d'un mois et s'étendit à

la France et même aux colonies. (Il y eut des arrestations en Algérie.)

Les prisons de Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Roanne, Marseille, Nîmes, Toulon, Montpellier, Cette, Toulouse, Bordeaux, Nancy, Brest, Nantes, Lille, Troyes, Dijon, etc., etc., s'emplirent de détenus.

En province comme à Paris, la population fut terrorisée. On n'osait plus ouvrir la bouche, lire un journal, recevoir un ami, correspondre avec un camarade. Les lettres étaient violées, de minutieuses enquêtes se poursuivaient, les ouvriers étaient traqués et en butte à toutes les tracasseries. On n'entendait parler que de prisons, de bagnes, de déportations.

En même temps, la folie de la peur s'empara du peuple. Ce fut une épidémie de lettres anonymes, une avalanche de dénonciations, un assaut de visites chez les juges et les policiers. Par sa lâcheté, par sa trahison, la foule semblait souscrire à la condamnation qu'avait prononcée et exécutée Emile Henry.

*

L'immense coup de filet ne donna pas les résultats qu'on espérait. Emprisonner des milliers d'individus, c'était joli, mais encore fallait-il sauver les apparences et faire mine de légalité.

Et l'on imagina le procès des Trente.

Le juge d'instruction Meyer fut chargé d'instruire ce gigantesque procès.

Le juge Meyer était persuadé que les anarchistes formaient un groupement discipliné et d'autant plus dangereux. Il avait le cerveau bourré de récits fantastiques auxquels a donné lieu l'organisation des carbonari, des nihilistes et des terroristes de toutes les époques. Aussi, avec lui, les choses allaient-elles bon train. En cinq sec, il fabriqua tout un roman.

Pendant ce temps, en dépit des mesures votées, des perquisitions et des arrestations, les bombes continuaient à exploser dans tous les coins de Paris, rue Saint-Jacques, faubourg Saint-Martin, rue de Provence, etc. Le 15 mars 1894, Pauwels trouve la mort avec l'engin qu'il voulait déposer dans l'église de la Madeleine. Le 4 avril, au restaurant Foyot, c'est Laurent Tailhade qui est atteint.

Les arrestations se multiplient encore. Quelques-unes sont sensationnelles. De ce nombre, celle d'Ortiz, de Matha, de Fénéon. Enfin, la mort du président Carnot, tué par Caserio, à Lyon, achève de bouleverser l'opinion. L'épouvante, l'indignation, la fureur publiques dépassent tout ce qu'on peut imaginer.

Le Parlement discute une nouvelle législation tendant à rendre impossible la propagande anarchiste. De cette discussion sortit un arsenal de loi si épouvantables, que tous ceux que n'aveuglait pas la peur les qualifièrent

d'une épithète qui leur est restée : les lois scélérates.

Et le procès qu'on avait un instant songé à abandonner, fut dès lors définitivement résolu.

*

L'acte d'accusation lu par le greffier Wilmes indiquait l'existence d'une secte ayant pour but la destruction de toute société au moyen de vols, pillages, incendies, assassinats. Dans cette secte, chacun concourait au but suivant son tempérament et ses facultés, l'un commettant le crime, les autres l'amenant à le commettre par l'excitation et l'assistance.

Les inculpés, au nombre de trente, étaient les suivants :

Jean Grave, homme de lettres, directeur de la *Révolution*, accusé d'avoir exalté l'attentat dirigé contre la Société de Carmaux ; d'avoir fait l'éloge de Schouppé, Pini et Duval ; enfin, d'avoir publié la *Société mourante et l'Anarchie*, livre dans lequel il avait fait appel aux pires violences.

Sébastien Faure, conférencier, pour avoir, dans un almanach anarchiste, publié en 1892, fait l'éloge de Pini ; pour être en relations avec Paul Reclus, Duprat, Paul Bernard et, en général, avec tous les hommes d'action du parti.

Constant Martin, qui, avec Duprat, servait de trait d'union aux anarchistes d'action.

Duprat, ouvrier tailleur, rédacteur de l'*Indicateur Anarchiste*.

Ledot, rédacteur de la *Révolution* ; Chatel, fondateur de la *Revue Anarchiste* ; Pouget, directeur du *Père Peinard* ; Brunet, ouvrier menuisier et conférencier ; Paul Bernard, de retour de Barcelone, où il séjournait au moment de l'explosion du théâtre de cette ville ; Ortiz, accusé de provocation au pillage, de vols différents, commis avec Schouppé, Emile Henry, etc. ; Matha, fondateur du *Falot Cherbourgeois*, plus tard gérant de l'*En Dehors*, déjà condamné pour délit de presse, soupçonné de complicité avec Emile Henry ; Fénéon, commis principal au ministère de la guerre, ami particulier d'Emile Henry, de Cohen, d'Ortiz, de Matha, accusé d'avoir détenu des matières explosives, semblables à celles dont s'était servi Emile Henry.

Les autres accusés étaient Agueli, élève des Beaux-Arts ; Bastard ; Billon, typographe ; Soubrier, Daressy Triamcourt, Chambon, Molmeret, Chericotti, Bertani, Liégeois ; la femme Milanaccio, la fille Cazal, la femme Chericotti, la femme Belotti ; Belotti.

Cinq des accusés étaient en fuite : Emile Pouget, Constant Martin, François Duprat, Paul Reclus, ingénieur, neveu d'Élysée Reclus, et Alexandre Cohen.

Les débats s'ouvrirent le lundi 6 août 1894 devant la Cour d'assises de la Seine, au milieu d'une animation extra-

ordinaire. Jean Grave fut le premier interrogé et se défendit en quelques mots. Voici ce que disait, le lendemain, l'*Intransigeant* :



Fénéon par Félix Vallotton

Grave s'est défendu avec une bonhomie tantôt souriante, tantôt éloquente. Sa phrase ferme, forte, martelée, son ton simple d'ouvrier lettré, devenu un véritable érudit et un philosophe de haute valeur, ont déconcerté ce malheureux président perdu dans ses notes.

Dans le défilé des témoins, il faut citer M. Thomas (Georges d'Esparbès), qui avait écrit dans le *Journal* un article